



Envoyé en préfecture le 05/07/2019  
Reçu en préfecture le 05/07/2019  
Affiché le 05/07/2019  
ID : 063-200071199-20190702-CCPL\_2019\_109-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	32 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 24 juin 2019  
Date d'affichage : 24 juin 2019

### SEANCE DU 02 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente Jean-Chaux de Mons.

#### Présents avec voix délibérante :

Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Henri SULLO (suppléant de Stéphane BARDIN), Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Yolande BURETTE a donné pouvoir à David MOURNET,  
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY,  
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS,  
Philippe LE PONT a donné pouvoir à Yves RAILLIERE.

#### Absents représentés

Stéphane BARDIN, Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude PAPUT, Luc CHAPUT

#### Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Pascal ROUGIER

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2019-109 : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - POSTE PERMANENT**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Pour le poste de bibliothécaire/coordonateur intercommunal du réseau des bibliothèques, un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet avait été créé à compter du 01 janvier 2019 (délibération n° 2018-160 du 11 décembre 2018) en raison du projet d'ouverture de la médiathèque de Randan. Au vu du profil des candidatures, il conviendrait d'ajuster le grade par rapport au profil pour créer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principales de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 3 juillet 2019 et de supprimer celui qui avait été créé précédemment.

Par délibération n° 2019-87 en date du 21 mai 2019, un poste de rédacteur à temps complet a été créé à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 pour renforcer le service Finances-Marchés-Contrôle de Gestion. Au vu du profil des candidatures, il conviendrait de créer par prévention un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet pour le service Finances-Marchés-Contrôle de gestion à compter du 03 juillet 2019.

Suite à la démission d'un agent et à la nomination d'un second sur le grade supérieur de son cadre d'emplois (après avis de la CAP en date du 23 mai 2019), il convient de supprimer deux postes d'adjoint du patrimoine.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés (33 voix pour, 0 voix contre, 4 absentions) :

- de supprimer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet à compter du 03 juillet 2019,
- de créer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 03 juillet 2019,
- de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe titulaire à temps complet à compter du 03 juillet 2019,
- de supprimer 2 postes d'adjoint du patrimoine, l'un à temps complet et l'un à temps non complet (30/35<sup>ème</sup>), à compter du 03 juillet 2019,
- de saisir le comité technique pour avis,
- d'autoriser Monsieur le Président à faire toutes les démarches préalables obligatoires,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

GRADES OU EMPLOIS	C A T	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS				
		EMPLOIS PERMANENTS			AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES		AGENTS CONTRACTUELS PERMANENTS		TOTAL
		A TC	A TNC	TOTAL	TC	TNC	TC	TNC	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>									
Attaché principal	A	4		4	4				4
Attaché	A	3		3	2		1		3
Rédacteur	B	2		2	1				1
Adjoint administratif principal 1 <sup>er</sup> cl.	C	1		1					0
Adjoint administratif principal 2 <sup>o</sup> cl.	C	1		1	1				1
Adjoint administratif	C	4		4	4				4
Total		15	0	15	12	0	1	0	13
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>									
Ingénieur principal	A	1		1	1				1
Adjoint technique principal 2 <sup>o</sup> cl.	C	1		1	1				1
Adjoint technique	C	2	5	7	2	3		2	7
Total		4	5	9	4	3		2	9

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le 05/07/2019

ID : 063-200071199-20190702-CCPL\_2019\_109-DE

FILIERE MEDICO-SOCIALE									
Educateur de jeunes enfants de 1ere classe	A	3		3	3				3
Educateur de jeunes enfants de second classe	A	1	2	3	1	2			3
Auxiliaire de puériculture principal de 2° cl.	C		1	1				1	1
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
FILIERE ANIMATION									
Animateur	B	4		4	2		2		4
Adjoint d'animation principal de 1er cl.	C	2		2	1				1
Adjoint d'animation principal de 2e cl.	C	3		3	3				3
Adjoint d'animation	C	4	6	10	4	6			10
<b>Total</b>		<b>13</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>18</b>
FILIERE CULTURELLE									
Assistant de conservation du patrimoine et bibliothèques principal de 1ere classe	B	1		1					0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 <sup>re</sup> classe	B	1		1	1				1
Adjoint du patrimoine principal de 2eme classe	C	1		1	1				1
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
FILIERE SOCIALE									
Assistant socio-éducatif de première classe	A		1	1		1			1
Agent social principal de 1 <sup>re</sup> classe	C		1	1		1			1
Agent social	C	2	5	7	2	5			7
<b>Total</b>		<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>7</b>			<b>9</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>41</b>	<b>21</b>	<b>62</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>58</b>

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
 Au Registre sont les signatures  
 Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
 A Aigueperse, le 05/07/2019  
 Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

